

DEMANDE DE RACCORDEMENT

Installation de puissance de
consommation supérieure à
36kVA

VOTRE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Quelles sont les pièces à fournir pour faire votre demande de raccordement en électricité ?

Pour établir une proposition de raccordement au réseau d'électricité, complétez le formulaire et retournez le accompagné des documents suivants, indispensables à l'instruction de votre dossier :

- ☐ Le présent document complété et signé ;
- ☐ Un plan de situation (échelle 1/25000ème ou 1/10000ème) avec l'identification des limites de la parcelle concernée ;
- ☐ Un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec
 - l'emplacement souhaité du coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé ;
 - la localisation souhaitée du coffret de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée (comprenant en général le Dispositif de Comptage) si l'emplacement est différent du CCPI ;
 - le tracé reliant ces deux équipements, dans le cas où ils ne se situent pas au même endroit.
- ☐ Une copie de l'Autorisation d'Urbanisme, le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

Vous souhaitez que les travaux de raccordement sur les ouvrages dédiés à votre installation soient réalisés par :

- ☐ EDF en Martinique
- ☐ Vous souhaitez réaliser vous-même ces travaux dans le cadre de l'article L.342-2 du code de l'énergie.*

DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

M. ou Mme (prénom, nom)

La société⁽¹⁾

La collectivité locale

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁽²⁾

..... dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle

N° et nom de la voie :
Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :
Code postal : Commune :
Téléphone : Mobile :
Mail :

TIERS HABILITÉ

Il s'agit d'un autre professionnel (électricien, bureau d'étude...) ou d'un particulier qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement.

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

- ☐ Le tiers dispose d'une autorisation. Cette autorisation permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès d'EDF en Martinique et de prendre connaissance des informations relatives au raccordement.
- ☐ Le tiers dispose d'un mandat. Ce mandat permet d'habilitier un tiers pour agir au nom et pour le compte du Demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur d'EDF en Martinique est le mandataire. Dans le cadre de ce mandat, pour le projet décrit dans ce formulaire, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de⁽³⁾ :
 - ☐ Signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement (Proposition De Raccordement), Proposition Technico-Financière et Convention de Raccordement, Convention de Raccordement Directe. En cas de recours à l'article L342-2 du code de l'énergie : Contrat de Mandat L. 342-2 et Avenant L. 342-2 à la PDR) ainsi que le Contrat d'Accès au réseau et d'Exploitation (CAE). Ces documents étant rédigés au nom du Mandant (uniquement pour les Installations de production de puissance de raccordement ≤ 36 kVA) ;
 - ☐ Procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers relatifs au raccordement. A ce titre EDF en Martinique adressera tous les documents financiers (factures, relances...) au Mandataire, étant entendu que ceux-ci demeureront émis au nom du Mandant.
 - ☐ En cas de recours à l'article L342-2 du code de l'énergie, exécuter le contrat de mandat et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant, étant entendu que le Demandeur du raccordement demeure responsable de sa bonne exécution.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement

Personne / société habilitée¹ :
Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁽²⁾ : dûment habilité(e) à cet effet.
Adresse :
n° et nom de la voie :
Code postal : Commune :
Téléphone : Mobile :
Mail :

COORDONNÉES DE L'INTERLOCUTEUR TECHNIQUE

C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'Installation électrique de l'opération.

Nom- Prénom :
Personne / société habilitée¹ :
N° et nom de voie :
Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :
Code postal : Commune :
Téléphone : Mobile :
Mail :

(1) : dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital, qualité. (2) : Prénom, Nom suivi de titre/fonction. (3) : cocher les cases correspondant au périmètre du mandat

ADRESSE DE FACTURATION (si elle est différente de l'adresse du demandeur ou du tiers mandaté)

Nom / Dénomination :

N° et nom de voie :

Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :

Code postal : Commune :

IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Adresse du projet :

N° et nom de voie :

Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :

Code postal : Commune :

Existe-t-il d'autres Points de Livraison sur le Site ? ☐ Oui ☐ Non

L'Installation est-elle située sur une ZAC ? ☐ Oui ☐ Non

Nom du voisin le plus proche du chantier (à des fins de localisation) :

DESCRIPTIF DU PROJET

Puissance de raccordement (PR)

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au Réseau Public de Distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à EDF en Martinique de mener les études techniques nécessaires au raccordement. Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassent cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seront à la charge de l'utilisateur.

Pour les puissances charnières de 60 kVA et 120 kVA, le client choisit le dimensionnement inférieur ou supérieur. Dans le barème de facturation les valeurs de PR correspondants aux puissances charnières qui ont été intégrées dans le palier inférieur.

Elles correspondent aux puissances maximales que le client peut souscrire respectivement dans le palier 100 A et 200 A. Si le client souhaite bénéficier du palier supérieur il doit alors passer la PR à 72 kVA (ou 144 kVA) afin de déclencher la facturation et la réalisation du palier à 200A ou 400A,

Les valeurs de PR exprimées en kVA sont :

48	60	72	84	96	108	120	144	168	192	216	228
Palier 100 A		Palier 200 A					Palier 400 A				

Indiquez une valeur comprise entre 37 et 228 kVA : Puissance de raccordement demandée (en kVA) :

Éléments de votre raccordement

Votre raccordement comprend deux ensembles principaux qu'il est important pour nous de localiser précisément :

- Le coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé
- Le coffret contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée.

Ce coffret de branchement à puissance surveillée héberge l'interrupteur-sectionneur à coupure visible et en général le compteur. Il est placé soit dans une armoire fournie par EDF en Martinique (raccordement de référence), soit dans votre local technique (autre configuration). Dans ce dernier cas, les dimensions minimales à prévoir pour l'Installation du coffret sont : 110H x 60l x 45p cm.

Si des travaux sur le domaine public sont nécessaires, EDF en Martinique engage, pour le compte du demandeur, les démarches pour l'obtention d'accords administratifs qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines dont vous serez avisé.

Précisions sur les appareils électriques de votre installation

Certains des appareils suivants présentent des caractéristiques particulières qu'il est important d'identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Cocher les cases concernées par vos installations :

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Autoproduction | ☐ Ascenseur ou monte-charge | ☐ Nombre important d'ordinateurs |
| ☐ Appareils de radiologie | ☐ Onduleur de puissance | ☐ Concasseur |
| ☐ Climatisation | ☐ Engins de levage (Pont roulant) | ☐ Compresseur de fluides |
| ☐ Machines à souder | | |

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

Puissance des moteurs (en kVA) : Puissance totale des process de type traction électrique (en kVA) :

ÉCHÉANCE SOUHAITÉE

Date souhaitée de la mise en exploitation du raccordement :

Date souhaitée de la mise en service de vos installations :

VALIDATION DES INFORMATIONS

EDF en Martinique établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date de dépôt de votre demande :

M ou Mme (Prénom, Nom, Titre/Fonction) :

Signature :

COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

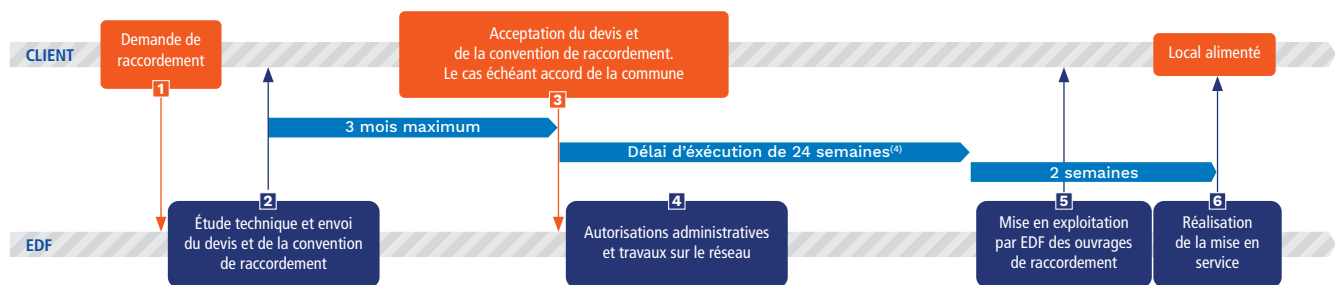
- Par mail (recommandé) : sei-martinique-raccordements@edf.fr
- Par courrier : EDF en Martinique - Agence Etudes et Raccordement - Immeuble Les Cascades-Place François Mitterrand BP1103-97248 Fort-de-France CEDEX

Pour toute demande d'information, un numéro unique de 7h00 à 12h00 : 0596 59 28 01

À noter

L'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Il vous sera précisé dans la proposition de raccordement. L'emplacement retenu peut donc être différent de votre souhait. Si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de joindre à votre demande une ou plusieurs photos du terrain côté voie publique en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage, ainsi qu'une photo du poteau EDF si le réseau d'électricité est aérien.

DÉLAIS D'ÉTUDE ET TRAVAUX



* Article L342-2 Modifié par LOI n°2018-727 du 10 août 2018 - art. 59

Le producteur, ou le consommateur, peut faire exécuter, à ses frais et sous sa responsabilité, les travaux de raccordement sur les ouvrages dédiés à son installation par des entreprises agréées par le maître d'ouvrage mentionné à l'article L. 342-7 ou à l'article L. 342-8 et selon les dispositions d'un cahier des charges établi par ce maître d'ouvrage sur la base de modèles publiés par ce dernier. La mise en service de l'ouvrage est conditionnée à sa réception par le maître d'ouvrage.

(4) : délai non applicable en cas de travaux d'adaptation, d'extension du réseau électrique du raccordement en zones dites rurales



EDF en Martinique
Agence Accueil Etudes et Raccordement
Immeuble Les Cascades
Place François Mitterrand
97248 Fort-De-France
Capital de 1 551 810 543 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

edf.mq

Edf en Martinique

L'énergie est notre avenir, économisons-la !